

Paris, le 21 avril 2010

Monsieur Philippe PARINI
Directeur Général des Finances Publiques
Télédoc 341
Ministère du Budget, des Comptes publics
et de la Fonction publique
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Réf. : JYB/LR

Monsieur le Directeur Général,

Les militants départementaux du Syndicat National F.O.-DGFIP des Alpes-de-Haute-Provence, des Hautes-Alpes, des Alpes-Maritimes, des Bouches-du-Rhône, de Haute-Corse, de Corse-du-Sud, du Var, du Vaucluse et de la Réunion auraient souhaité vous remettre le document ci-joint à l'occasion de votre déplacement à Marseille le 16 mars dernier.

Comme cette réunion a été reportée et organisée à Paris le 22 avril, je vous l'adresse en leurs noms en attirant tout particulièrement votre attention sur l'ensemble des revendications exprimées.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean Yves BRUN
Secrétaire Général



Syndicat National FORCE OUVRIÈRE des Finances Publiques

sections : des Alpes de Haute Provence, des Hautes Alpes, des Alpes Maritimes, des Bouches du Rhône, de Haute Corse, de Corse du Sud, du Var, du Vaucluse, de La Réunion.

Réunion interrégionale sur le Document d'Orientation Stratégique

UN D.O.S. : STRESS !

Le Directeur Général des Finances Publiques a décidé d'organiser à travers toute la France plusieurs réunions interrégionales sur le Document d'Orientation Stratégique (DOS). Sont conviés à la restitution de ces travaux, les agents ayant participé aux ateliers.

Il devait se rendre à Marseille le mardi 16 mars 2010 mais a préféré annuler sa visite de peur que la journée ne se passe « normalement ». A t-il craint de rencontrer des agents et des militants syndicaux, dont ceux de FO DGFIP, qui voulaient lui exprimer leurs revendications ? (voir au verso).

UN DOS

Décliné dans les différentes filières de la DGFIP, le DOS aurait pour objet de faire un état des lieux des différents métiers exercés à la DGFIP. Il devrait également définir les orientations stratégiques à l'horizon 2012 et servira de cadre de référence pour les objectifs annuels de la Direction Générale.

Pour le Syndicat F.O.-DGFIP, la démarche DOS s'est faite en éludant totalement la question des moyens, question que la Direction Générale renvoie au CTPC annuel sur les Emplois. (Pour mémoire, F.O.-DGFIP a quitté la réunion du CTPC du 30 novembre dernier sur le sujet au motif que l'Administration ne voulait pas ouvrir le débat sur l'adéquation des moyens et des missions).

STRESS

Pendant ce temps, le maintien de la politique dogmatique du Gouvernement de non renouvellement de plus de la moitié des départs en retraite continue d'amplifier la dégradation des conditions de travail des personnels, quand ce n'est pas la dégradation pure et simple de leur état de santé. Alors que de plus en plus de collègues craquent dans les services et dans les postes comptables, la Direction Générale veut constamment nous faire croire qu'elle peut indéfiniment supprimer des emplois sans augmenter le stress des agents.

Le DOS participera de cette politique permettant d'anticiper les pseudo gains d'efficacité toujours affirmés mais jamais démontrés.

Le DOS ne doit pas devenir un nouvel outil à détruire les missions et à augmenter le stress des agents.

Les sections FO DGFIP : 04, 05, 06, 13, 83, 84, 2A, 2B et La Réunion interpellent le Directeur Général sur des orientations qui, pour elles, sont stratégiques

- ✓ Arrêt des suppressions d'emploi et couverture de l'absentéisme sous toutes ses formes. Certains postes (trésoreries, SIP) de nos départements sont contraints de fermer au public faute d'effectifs suffisants.
- ✓ Recensement exhaustif de toutes les tâches pour tous les services en prenant en compte les spécificités départementales afin de mettre en évidence le manque d'effectifs.
- ✓ Création d'un emploi dans toutes les trésoreries où l'activité recouvrement part dans le SIP puisque l'Administration supprime un emploi (activités caisse et comptabilité) lors de la fusion de deux postes, il est légitime qu'elle plante des emplois dans les cas de scission.
- ✓ Maintien d'un réseau de proximité. Les collègues des postes comptables, en particulier ceux des départements ruraux tel les Hautes Alpes où deux tiers des postes qui comptent moins de cinq agents, La Haute Corse et la Corse du Sud craignent encore plus sûrement d'être victimes de la prochaine vague de restructuration d'ici 2012.
- ✓ Avenir des chefs d'unité qui demain deviendront de simple adjoint dans le même site ou service.
- ✓ Amélioration des conditions de vie au travail qui se dégradent comme le confirme l'enquête des OS de Vaucluse (cf site web de FO DGFIP 84: <http://www.fo-dgfip-sd.fr/084/>).
- ✓ Refus d'installation dans des sites amiantés comme dans le Var où un conflit existe pour la cité Lorgues à TOULON
- ✓ Réelle amélioration de l'accueil du public qui fonctionne en mode dégradé.
- ✓ Abandons de création de structures à taille inhumaine véritables « centre de traitement des contribuables » à l'exemple des projets d'accueil de Prado/Borde/Liandier (13) ou Nice Caddéi (06).
- ✓ Abandon du projet de fermeture du site de Ste Anne (13) où travaillent près de 350 agents.
- ✓ Abandon du projet de fermeture du site de DURANTE (06) qui va obliger l'administration à « entasser » les collègues sur les 3 sites domaniaux restants à Nice.
- ✓ Maintien du Centre Régional des Pensions (CRP) de Corse du Sud puisque les agents sont à la disposition d'une population fragilisée.
- ✓ Maintien du CRP de Nice qui est le 5^{ème} de France en terme d'emplois implantés. Il serait fermé au prétexte que la vie en général et l'immobilier en particulier sont trop chers dans les Alpes Maritimes. Puisque la vie y est trop chère, création d'une prime « de vie chère » pour tous, immédiatement.

Et partagent entièrement les revendications nationales du syndicat FO DGFIP sur l'emploi et les missions, les conditions de travail, les carrières et les rémunérations, et en matière de retraites.